

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 04-févr.-2010

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Solution Tampon, pH 9.

SB114-1; SB114-20; SB114-500 Cat No.:

Synonymes None

Produits chimiques de laboratoire. Utilisation recommandée

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fabricant

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410

Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887

CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 1B Toxicité pour la reproduction

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Entreposage

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Water	7732-18-5	99.17
Chlorure de potassium	7447-40-7	0.4
Acide borique	10043-35-3	0.3
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	0.1
Tetrasodium EDTA	64-02-8	0.03

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Non applicable

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures

Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques. Aucun raisonnablement prévisible.

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** 1 0 0 N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Aucun connu.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Acide borique		TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³		
		STEL: 6 mg/m ³	STEL: 6 mg/m ³	STEL: 6 mg/m ³	STEL: 6 mg/m ³		
Hydroxyde de sodium	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	(Vacated)	IDLH: 10 mg/m ³
						Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
						TWA: 2 mg/m ³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile	fabricant		éclaboussures seulement
Néoprène			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide

Aspect Aucun renseignement disponible

Odeur Inodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

pH 9.00

Point/intervalle de fusion 0 °C / 32 °F
Point/intervalle d'ébullition 100 °C / 212 °F

Point d'éclairNon applicableTaux d'évaporationAucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponible

Densité de vapeur 0.7

Densité Aucun renseignement disponible

Solubilité Soluble dans l'eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Aucun renseignement disponible Viscosité Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Excès de chaleur.

Matières incompatibles Aucun connu

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Aucun renseignement disponible

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

composants

Composant	Composant DL50 orale		LC50 Inhalation	
Water	-	-	-	
Chlorure de potassium	LD50 = 2600 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	
Acide borique	Acide borique 2660 mg/kg (Rat)		Not listed	
Hydroxyde de sodium	LD50 = 325 mg/kg (Rat)	LD50 = 1350 mg/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)	
Tetrasodium EDTA	LD50 = 1780 - 2000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Water	7732-18-5	Non inscrit(e)				
Chlorure de potassium	7447-40-7	Non inscrit(e)				
Acide borique	10043-35-3	Non inscrit(e)				
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Non inscrit(e)				
Tetrasodium FDTA	64-02-8	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Peut altérer la fertilité.

Effets sur le développement Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Tératogénicité Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

 Danger par aspiration
 Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Chlorure de potassium	EC50: 2500 mg/L/72h	Lepomis macrochirus: LC50:	Non inscrit(e)	EC50: 825 mg/L/48h
	_	1060 mg/L /96h		
		Pimephales promelas: LC50:		
		750 - 1020 mg/L /96h		
Acide borique	-	Gambusia affinis: LC50:	-	EC50: 115 - 153 mg/L, 48h
		5600 mg/L/96h		(Daphnia magna)
Hydroxyde de sodium	-	LC50: = 45.4 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	-	Non inscrit(e)
Tetrasodium EDTA	EC50: = 1.01 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: = 121 - 1592 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus)	Non inscrit(e)	EC50: = 140mg/l, 48h (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Composant	Log Poctanol/eau
Acide borique	-0.757

Acide borique -0.757

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets

dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Water	7732-18-5	X	-	Х	ACTIVE	231-791-2	-	-
Chlorure de potassium	7447-40-7	Х	-	Х	ACTIVE	231-211-8	-	-
Acide borique	10043-35-3	X	-	Х	ACTIVE	233-139-2	-	-
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	X	-	Х	ACTIVE	215-185-5	=	-
Tetrasodium EDTA	64-02-8	Х	-	Х	ACTIVE	200-573-9	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Water	7732-18-5	X	KE-35400	Х	-	X	X	Х	X
Chlorure de potassium	7447-40-7	X	KE-29086	Х	X	X	X	Х	X
Acide borique	10043-35-3	X	KE-03499	Х	Х	X	Х	Х	Х
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	X	KE-31487	X	Х	X	Х	Х	Х
Tetrasodium EDTA	64-02-8	X	KE-13654	Х	Х	X	X	Х	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Acide borique	-	Use restricted. See item 30. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	SVHC Candidate list - 233-139-2 - Toxic for reproduction, Article 57c
Hydroxyde de sodium	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
Tetrasodium EDTA	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

After the sunset date the use of this substance requires either an authorization or can only be used for exempted uses, e.g. use in scientific research and development which includes routine analytics or use as intermediate.

https://echa.europa.eu/authorisation-list

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

https://echa.europa.eu/candidate-list-table

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants	Potentiel de	Restriction des

			organiques persistants	destruction de l'ozone	substances dangereuses (RoHS)
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de potassium	7447-40-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide borique	10043-35-3	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Tetrasodium EDTA	64-02-8	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de potassium	7447-40-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide borique	10043-35-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y35
Tetrasodium EDTA	64-02-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 04-févr.-2010

 Date de révision
 24-déc.-2021

 Date d'impression
 24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité